Instruction sur la reconnaissance des rivières


6405

LIBRAIRIE MILITAIRE
D'ANSELIN ET POCHARD, SUCCESS[rs] DE MAGIMEL,
RUE DAUPHINE, N° 9, A PARIS.

MANUEL
DE
L'OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR,

PAR EUGÈNE LABAUME,

Chef de bataillon au Corps royal d'état-major, Chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'Honneur et de la Couronne de fer, auteur de l'*Histoire de la campagne de Russie*, et de celle de la *Chute de l'empire de Napoléon*.

AVEC CETTE ÉPIGRAPHE :

> *Paratus animo bello et paci.*
> TITE-LIVE.

Un vol. in-8°. *Prix* : 5 fr.

LE but de cet ouvrage a été d'offrir aux militaires, en un petit volume, les leçons de nos grands maîtres dans l'art de la guerre et de la politique, éparses dans des ouvrages trop étendus, et de les appliquer aux mémorables campagnes dont nous avons été les témoins ; de sorte que l'exemple approprié à notre système militaire, marchera toujours immédiatement après le précepte.

Pour ne pas s'égarer dans des applications aussi importantes, dans des jugemens aussi graves que difficiles, l'auteur, qui a servi longues années sous les généraux les plus distingués de l'armée, a cherché à se rappeler les conversations instructives des grands capitaines, dont les noms se sont identifiés avec nos victoires, et qui, dans leurs nobles récits, enflammaient les cœurs de tous les jeunes officiers assez heureux pour pouvoir les entendre et profiter de leurs leçons.

Parmi les chapitres qui traitent ces hautes matières, on en trouvera deux remarquables par leur nouveauté, et qui, jusqu'à ce jour, n'avaient point fait partie de l'instruction des officiers ; l'un traite *de la politique militaire*, et l'autre considère le *militaire à la cour.* Ce dernier chapitre a été conçu dans l'intention de procurer au vrai mérite les moyens de se frayer une voie au milieu des obstacles qui s'opposent à son avancement. Le lecteur judicieux pourra

aisément s'en convaincre en remarquant la différence qui existe entre l'intrigant et l'homme politique. Le premier de ces caractères est bas et vil ; le second est nécessaire dans une monarchie qui fonde sa puissance sur l'heureuse alliance des vertus guerrières et des talens diplomatiques.

La science des officiers d'état-major est fondée sur un petit nombre de connaissances positives ; elle dépend surtout de l'exercice des facultés intellectuelles ; leur *Manuel* ne peut être, par conséquent, un traité didactique ; aussi a-t-on dû se borner, dans ce livre, à l'exposé rapide et général de tout ce qui peut servir à développer le talent et à donner au génie une brillante direction.

Puisse ce *Manuel* entretenir dans l'esprit des militaires l'amour de leur état, et inspirer à tous les Français cette unanimité de patriotisme et d'orgueil national, sans lequel la prospérité des peuples, si apparente qu'elle soit, n'offre au fond pour l'avenir aucune garantie contre la servitude.

TABLE DES MATIÈRES

DU MANUEL DE L'OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DEMONVILLE, rue Christine, n° 2.

INSTRUCTION

SUR LA RECONNAISSANCE

DES RIVIÈRES,

A L'USAGE

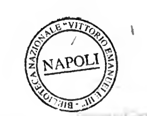
DE L'ÉCOLE D'APPLICATION

DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR.

A PARIS,

CHEZ ANSELIN ET POCHARD, SUCCESSEURS DE MAGIMEL,
LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

1827.





INSTRUCTION

SUR LA RECONNAISSANCE

DES RIVIÈRES.

Les rivières peuvent être considérées comme lignes de défense et comme lignes de communication. Comme lignes de défense, elles servent de frontières aux états. Elles couvrent, soit le front, soit le flanc de l'armée qui s'établit près de leurs bords, retardent la marche de l'armée ennemie, et séparent les uns des autres les différens corps dont elle se compose. Comme lignes de communication, elles facilitent les transports, surtout ceux de vivres et de munitions. Les canaux remplissent le même objet. Une instruction particulière fera connaître les avantages que présentent, sous ce rapport, les canaux et les rivières. Dans celle-ci, nous ne les considèrerons que comme lignes de défense.

§. Ier.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Sur le Cours des Rivières.

La description du cours d'une rivière doit comprendre la position de sa source, celle de son embouchure, soit dans la mer, soit dans un cours d'eau plus considérable, celle du point où elle cesse d'être guéable, des lieux où elle reçoit des affluens, de ceux où ont lieu les principaux changemens de direction. Les affluens eux-mêmes doivent être décrits, lorsqu'ils sont assez considérables pour servir de lignes de défense ou de lignes de communication. Les rivières formant des divisions naturelles dans les pays qu'elles arrosent, pour désigner ces divisions il faut employer les dénominations absolues de rive droite et de rive gauche, plutôt que les distinctions en-deçà et au-delà, qui sont relatives à la position qu'on occupe.

Sur le lit des Rivières.

Le lit d'une rivière est la partie de la surface de son bassin, sur laquelle coulent ses eaux.

On distingue dans beaucoup de rivières un lit majeur et un lit ordinaire. Le lit majeur est celui que couvrent les eaux pendant les crues.

On appelle torrens les cours d'eau pour lesquels les variations de niveau sont très-fréquentes et très-considérables.

Le lit majeur de plusieurs grands fleuves embrasse un terrain immense. Quelquefois, pour le resserrer, on construit des digues, dont la hauteur est de 2, 3, 4, et même 7 mètres (1), et qui, dans les temps ordinaires, ne sont pas baignées par les eaux.

Presque toujours, les alluvions élèvent le terrain compris entre ces digues, et quelquefois le fleuve coule sur un lit supérieur au sol des campagnes voisines. On appelle section normale la section faite dans la rivière par un cylindre vertical, ayant pour base une courbe normale aux directions que suivent les molécules d'eau. Si on mène une droite normale à l'une des rives, cette droite pourra être considérée comme normale à l'autre rive, et comme perpendiculaire aux directions des molécules d'eau qu'elle rencontrera. Dans cette hypothèse, que l'on adopte presque toujours, la courbe que nous avons imaginée devient une ligne droite, et le cylindre vertical une surface plane.

Lorsque la rivière coule en ligne droite, la section normale est symétrique par rapport aux

(1) Les levées de la Loire ont communément 7 mètres de hauteur. (Ravinet, *Dict. hydrog. de la France*, t. 1[er], p. 197.)

deux rives. Presque toujours alors, le lit s'élargit et la vitesse décroît. Lorsque la rivière est sinueuse, la section normale est plus profonde du côté de la rive qui lui présente sa concavité, que du côté opposé. Cela tient à ce que, dans les coudes, le courant abandonne en quelque sorte une des rives, va frapper l'autre, la ronge, et creuse la partie du lit qui lui est contiguë.

Or, la section normale étant supposée constante, c'est près des sinuosités que se trouvent les plus grandes profondeurs, et que, par conséquent, le passage offre le plus de difficultés. Aussi, cherche-t-on communément les gués dans les parties du cours des rivières qui sont en ligne droite. Ce fait important a été constaté en Allemagne par L. Muller, en Espagne et en Portugal par le général anglais Douglas.

Des Gués.

On appelle gués des zones transversales qui sont comprises dans le lit d'une rivière, et sur lesquelles les hommes et les chevaux peuvent passer sans nager. Pour qu'un gué soit praticable à la cavalerie, il faut que, sur aucun de ses points, sa profondeur ne soit pas de plus de $1^m,20$. Celle des gués praticables à l'infanterie n'excède pas 1^m, et même $0,8^m$, si le courant est rapide. Pour les caissons de munitions, $0^m,65$ est la limite de la profondeur. Il serait à craindre, si

cette limite était dépassée, que l'eau n'avariât les cartouches.

Il y a des gués qui sont fixes et connus des riverains ; il en est d'autres qui sont sujets à changer de place par l'effet des crues. Dans beaucoup de rivières, les gués sont nombreux et faciles à reconnaître. Souvent ce sont les habitans qui les indiquent. Toutefois, leur intérêt ne les portant pas à en faire une recherche exacte, il est possible qu'ils ne les connaissent qu'imparfaitement : aussi, ne doit-on pas se contenter des renseignemens qu'ils fournissent.

Position des Gués.

La plupart des rivières peuvent être passées à gué dans la partie supérieure de leur cours, si elles ne coulent pas dans des ravins profonds ou sur des pentes rapides, et si leur lit n'est pas embarrassé par des rochers. On trouve là une des causes de l'importance que les militaires attachent à l'occupation des lieux élevés, et par conséquent de l'origine des eaux.

Imaginons dans chaque section normale de la surface d'une rivière le point qui répond au *maximum* de profondeur. La ligne qui unit tous les points de cette espèce diffère peu de celle que tendent à suivre les corps flottans. Si ces lignes coïncidaient, on aurait un moyen facile de reconnaître si une rivière est guéable; ce serait d'abandonner au courant une nacelle, sur la-

quelle on fixerait une sonde suspendue par un cordage, et plongée d'un mètre dans le fluide. Le mouvement que ferait la sonde en touchant le fond signalerait les points guéables. Ce procédé, que recommandent plusieurs ouvrages, peut être employé, mais ne doit pas inspirer une entière confiance. Le point suivant lequel la ligne que suit la nacelle rencontre la section normale, ne répond pas toujours au point le plus bas de cette section (1).

Deux sections normales voisines l'une de l'autre débitent des quantités d'eau sensiblement égales; par conséquent, la vitesse ou la largeur doit croître en raison inverse de la profondeur moyenne, et réciproquement. Ainsi, l'accélération de la vitesse de l'eau, et l'élargissement de son lit, sont des indices qui peuvent guider dans la recherche des gués. Lorsque la vitesse s'accélère au-delà de certaines limites, que la rivière forme une cascade, un rapide ou franchit une digue, souvent la profondeur est réduite à moins de $0^m,80$. Ainsi le lit du Rhin est quelquefois presque à sec, en amont de la célèbre cascade de Lauffen, au-dessous de Schaffhouse. Les digues que l'on élève dans le lit des rivières, pour en détourner les eaux ou pour les maintenir à une certaine hauteur, offrent un passage à la vérité étroit et

(1) Si, par exemple, il y a des gouffres ou des tranchées dans le lit de la rivière.

dangereux, mais dont on peut profiter dans quelques cas.

L'élargissement du lit des fleuves et le ralentissement de leur cours, près de leur embouchure dans la mer, y rendent les alluvions considérables. De là ces dépôts ou barres qui souvent forment des gués, surtout dans les pays de montagnes, où les eaux sont torrentueuses et chargées de limon.

Aussi est-on assuré de trouver des gués de cette nature à l'embouchure de toutes les petites rivières qui coulent sur les flancs des montagnes de la Calabre, de la Galice, des Asturies, etc. En Calabre, les barres sont supérieures même au niveau ordinaire des eaux qui s'écoulent par filtrations. A l'époque des crues, les rivières nettoient leur lit, en changent, ou inondent les campagnes. Dans les gués que nous venons d'indiquer, le fond a peu de consistance; souvent la marée montante, et les eaux de la mer refoulées par les vents, les rendent impraticables. Néanmoins, l'histoire militaire nous offre plusieurs exemples de rivières passées à gué près de leur embouchure: la Somme a été franchie en 1346 près de son embouchure, au gué de Blanchetache (1), qui a acquis dans nos annales une funeste célébrité.

(1) Ou Blanque-Taque, carte de Cassini. Il est interrompu par une passe ouverte à la navigation.

Les rivières qui ne sont pas guéables parce que des travaux hydrauliques ont élevé leur niveau, le deviennent souvent, ou parce que leurs digues sont rompues, ou parce qu'on ouvre des écluses en amont de ces digues, et dans les digues elles-mêmes. Les eaux, dans l'un et l'autre cas, acquiérant plus de vitesse en amont des barrages, leur profondeur doit y diminuer. On peut encore, en creusant un canal de dérivation (1), rendre guéable une rivière dont aucun obstacle n'a modifié le cours naturel. Ce moyen paraît avoir été employé plusieurs fois dans des temps reculés, notamment par Crésus sur l'Halys, et par César sur la Sègre.

Les gués qui se trouvent aux endroits où se perdent les rivières, appartiennent à la même classe que les précédens ; il en existe un très-remarquable près de la perte du Rhône ; mais sa position au fond d'un ravin, et plusieurs autres causes, le rendent impraticable.

Sur la largeur et la direction des Gués.

Les gués ont plus ou moins de largeur. Généralement, ceux des rivières sont plus larges que ceux des torrens. Soit une rivière guéable et présentant deux coudes rapprochés ; si on veut passer de la rive droite à la rive gauche, on part

(1) Voyez l'*Instruction sur les routes, les rivières et les canaux.*

(*fig.* 1[re]) d'un point I' situé sur la partie PQ, qui, appartenant à la première de ces rives, tourne sa convexité vers la rivière, et on se dirige en faisant avec le courant un angle aigu vers un point I'', situé sur la partie convexe, RS, de la rive opposée. Il est aisé de voir, d'après ce qui a été dit plus haut, qu'en suivant cette direction on évite les concavités, où se trouvent les plus grandes profondeurs.

Quelquefois, la profondeur d'un cours d'eau varie d'une manière très-irrégulière, et pour le passer à gué on doit cheminer par zigzags. Deux gués de la Sègre, situés au-dessous de Lérida, présentent cette particularité. Les lignes brisées $abcd$, et $efgh$ (*fig.* 2) indiquent les directions qu'il faut suivre. Les gués du Var, près de Saint-Laurent, sont très-sinueux, et on est d'autant plus exposé à s'en écarter, qu'ils ont peu de largeur. (Le fond de ces gués est très-sablonneux.)

Nature du fond et abords des Gués.

Dans les pays de hautes montagnes, le fond des gués est ordinairement ferme; mais il est presque toujours embarrassé par des fragmens de rochers, qui en interdisent l'usage aux chevaux, ou du moins aux voitures, et qui en rendent les abords difficiles.

Dans les pays élevés, les cailloux et le gravier sur lesquels roulent les cours d'eau forment en-

core un fond solide. Quelquefois, et surtout dans les pays dont le sol est calcaire, des gouffres rendent le passage dangereux. Dans les pays bas, les rivières ont peu de pente, forment de nombreuses sinuosités, et coulent sur un fond mélangé de limon et de sable. Rarement des gouffres se forment dans leur lit; le sol ayant peu de solidité, les gués sont promptement gâtés par le passage de la cavalerie: enfin, leurs abords sont souvent marécageux.

Précautions à prendre pour le passage des Gués.

On signale la direction et la largeur des gués par deux files de jalons, qui portent des côtes indiquant la profondeur de l'eau. Dans le cas où des jalons ne peuvent être fixés dans le lit, on enfonce des piquets de repère sur les deux rives, et on tend de l'une à l'autre des cordages qui empêchent que l'on s'écarte de la direction des gués, et arrêtent ceux qu'entraîne le courant. Quelquefois, pour remplir ce dernier objet, on place quelques cavaliers en aval du gué. Lorsque le courant est rapide, une ligne de cavalerie, placée en amont du gué, rompt le fil de l'eau, et affaiblit le choc auquel l'infanterie serait exposée. Les yeux des hommes, au moment où le passage s'exécute, doivent se fixer sur la terre; s'ils regardent l'eau pendant quelque temps, leur vue se trouble, et ils dérivent sans s'en apercevoir.

Sur les crues des Rivières, et sur les variations que la marée leur fait éprouver.

Les fleuves qui prennent leur source dans les hautes montagnes ont des crues périodiques, que produit la fonte des neiges, et qui se renouvellent chaque année pendant l'été: c'est au printemps et en automne qu'ils ont le moins de profondeur. Plusieurs rivières grossissent après les pluies de cette dernière saison, peu de temps avant l'hiver. Les torrens et les ruisseaux qui coulent dans les pays de montagnes ont des crues accidentelles qu'on ne peut prévoir et qui sont produites par des pluies d'orage; mais on peut, en faisant à cheval une grande diligence, en porter la nouvelle dans les parties inférieures des vallées, avant que les eaux y arrivent. Un lit majeur très-large, des ponts élevés et longs, attestent qu'une rivière est sujette à des crues.

La marée montante occasione dans les fleuves, près de leur embouchure, une espèce de crue périodique qui arrive deux fois en vingt-quatre heures, et qui souvent est sensible à une très-grande distance de la mer. Les syzygies des équinoxes sont les époques où ce phénomène est le plus remarquable : l'heure de son arrivée varie suivant les lieux. Le flot montant qui succède immédiatement au flot descendant, est connu sons le nom de *mascaret* sur la Gironde, sous

celui de *barre* sur la Seine. Il présente aux syzygies l'aspect d'une lame d'eau qui s'avance avec bruit sur toute la largeur du fleuve; la rapidité de ses effets fait quelquefois éprouver de fortes avaries aux bâtimens qui s'y trouvent exposés.

Les vents produisent aussi une variation très-sensible dans le niveau des fleuves et des étangs qui communiquent avec la mer.

Des Iles et des Bancs de sable.

Tantôt les îles sont couvertes d'une couche de terre végétale, et alors elles sont boisées ou cultivées; tantôt elles sont marécageuses et inondées dans le temps des crues.

Il y a sur les baucs de sable absence totale de végétation. Dans les crues, ils sont quelquefois couverts, et même emportés par le courant. Les îles et les bancs de sable ont de l'importance dans l'attaque et la défense des rivières.

Sur les Versans des bassins des Rivières.

La différence de commandement d'une rive par rapport à l'autre, doit surtout fixer l'attention lorsqu'on fait la reconnaissance d'une rivière.

Lorsque les lignes qui couronnent les berges d'une vallée ont le même niveau, ces berges ordinairement ont la même pente, et par conséquent aucune des rives n'est dominée par l'autre;

mais dans le cas où il y a entre les berges inégalité de hauteur, la plus élevée a ordinairement une pente moins rapide que l'autre, et, par conséquent, s'éloigne davantage du thalweg; elle peut en être assez éloignée pour que l'avantage du commandement soit nul, ou même appartienne à la berge de la rive opposée. Cette observation est due à Muller, auteur déjà cité. *Voyez* fig. 3.

Des Affluens.

Les affluens ont de l'importance pour le passage des rivières lorsqu'ils sont assez considérables pour servir, soit à la défense, soit à la navigation. Des observations relatives à ce double objet seront présentées dans les paragraphes suivans.

Des Ponts, Bacs, Radeaux, et Bateaux du pays.

Une rivière non guéable doit être traversée sur des ponts fixes, des ponts à chevalet, des ponts de bateaux, des radeaux, des bacs ou des bateaux du pays. Tous les détails relatifs à ces différens moyens de passage seront compris dans une instruction particulière.

---

§. II.

DES PASSAGES DE RIVIÈRES NON GUÉABLES EXÉCUTÉS OFFENSIVEMENT.

Les circonstances dans lesquelles ces opérations s'exécutent peuvent varier à l'infini; on n'indiquera ici que celles qui se présentent le plus fréquemment. Le passage d'une rivière non guéable offrant en présence de l'ennemi beaucoup de difficultés, on cherche à dérober la connaissance du point où il doit s'effectuer. Dans la détermination de ce point, on fait entrer en considération l'objet principal de la campagne, les avantages de la position qu'après le passage on occupera sur la rive ennemie, le plus ou moins de facilité avec laquelle les ponts seront établis, en raison, soit de la disposition des lieux, soit de la proximité des matériaux nécessaires, la protection que les troupes recevront de la rive dont on est maître, etc.

Soit (*fig.* 4) *mnopq* le cours d'une rivière. Supposons un état de choses tel, que l'on puisse la franchir sans que l'ennemi soit à portée d'y mettre obstacle. En effectuant le passage au point *S*, sommet de la plus grande convexité que comprenne la partie du cours que l'on considère, on aura peu de chemin à faire pour pénétrer dans l'intérieur du pays ennemi; on prendra à revers les troupes qui gardent les parties

m' S, *So'* du cours de la rivière, et l'on pourra les devancer sur les points vers lesquels elles doivent se retirer. Nantes sur la Loire, Schaffhouse sur le Rhin, occupent les sommets de convexités très-remarquables.

Le maréchal de Saxe recommande de passer entre deux affluens de la rive ennemie, tels que *a'*, *a''* (*fig.* 4). Ces affluens peuvent couvrir après le passage, soit le front, soit les flancs du corps qui l'aura effectué: mais si l'on devait se porter ensuite au-delà de l'un de ces affluens, ce serait un nouveau passage de rivière à effectuer. Dans cette hypothèse, il peut être plus avantageux de jeter les ponts sur la rivière qu'on veut franchir, à quelque distance de l'endroit où elle reçoit cet affluent, de manière que l'on n'ait plus à le passer.

Les affluens navigables sont d'un grand secours pour le passage des fleuves. Après avoir rassemblé dans un de ces affluens tous les bateaux nécessaires, on les fait arriver près de l'embouchure, où s'achèvent les préparatifs. Le passage du Rhin s'exécuta de cette manière en 1797; c'est dans l'Ill que les moyens de passage avaient été préparés. Si c'est un pont de radeaux que l'on doit établir, il suffit que l'affluent soit flottable.

Quelquefois, le passage ne peut avoir lieu qu'en présence de l'ennemi. Pour que les premières troupes qui l'auront effectué reçoivent une protection efficace de la rive que l'on occupe,

il est nécessaire que cette rive domine la rive opposée, que la largeur du courant n'excède pas la portée du canon; enfin, que le point de passage occupant le sommet d'un arc concave tourné vers l'ennemi, les feux d'artillerie puissent se croiser sur ses approches. C'est d'après ces considérations qu'on détermina, en 1799, le point où l'armée française devait passer la Limat (1).

Lorsque la largeur de la rivière est telle que l'une des rives se trouve au-delà de la bonne portée du canon établi sur la rive opposée, l'occupation des îles, toujours avantageuse, est de la plus grande importance. C'est dans ces îles qu'on place les batteries dont le feu doit protéger le passage. L'île de Lobau est devenue célèbre, en 1809, par l'influence qu'eut son occupation sur l'établissement des ponts du Danube. Les ponts construits et le passage effectué, on doit chercher à s'assurer la communication d'une rive à l'autre. C'est pour y parvenir que l'on élève ces ouvrages, que leur objet a fait nommer *têtes de*

(1) Le point de Dietikon fut préféré pour cette opération, et avec raison. Ici, la rivière formait un repli considérable dont la convexité, se présentant de notre côté, nous procurait l'avantage de pouvoir être protégés par les feux croisés d'une nombreuse artillerie, pour laquelle un plateau élevé en avant de Nieder-Urdorf fournissait une excellente position. (Dedon aîné, *Relation du passage de la Limat, le* 3 *vendémiaire an* 8 (24 sept. 1799), page 56.)

pont, et qui servent à protéger, soit la retraite du corps qui a traversé le fleuve, soit le passage des troupes destinées à le renforcer. L'étendue qu'on leur donne, le soin qu'on apporte dans leur construction, la force du détachement chargé de les défendre, varient en raison de l'importance des ponts.

Lorsque la rivière est large et non guéable, il suffit d'établir des têtes de pont sur la rive ennemie ; si elle peut être aisément franchie, ou que les deux rives soient comprises dans le théâtre de la guerre, chaque pont exige une tête de pont, sur l'une et sur l'autre rive.

Quelquefois, au lieu de couvrir par un ouvrage le débouché du pont, on se borne à en défendre les approches par une redoute élevée, soit à droite, soit à gauche.

Les ouvrages de campagne ne pouvant avoir beaucoup de relief, l'emplacement d'une tête de pont, s'il était dominé, devrait être considéré comme mal choisi.

Si la rivière est en ligne droite, et qu'il n'y ait de tête de pont que sur la rive ennemie, tout l'intérieur de l'ouvrage sera dérobé aux feux de cette rive : mais la rive opposée sera entièrement découverte.

Si la rivière offre un saillant, l'ouvrage pourra être pris à revers, et il faudra, pour se couvrir, avoir recours à des parados. Enfin, dans le cas où la rivière formerait un rentrant, un certain

espace sur la rive dont on est maître pourrait échapper aux feux de l'artillerie ennemie. Les rentrans ont encore d'autres avantages ; ils offrent des emplacemens favorables pour des batteries destinées à flanquer de la rive amie les ouvrages de l'autre rive. Ces feux tiennent l'ennemi éloigné, pendant que les troupes débouchent de la tête de pont ou s'y retirent. On peut consulter, pour le tracé et le profil des têtes de pont, les *Considérations sur la guerre*, du général Rogniat, chap. IX ; les écrits de Saint-Paul et de Bousmard, etc.

---

§. III.

DE LA DÉFENSIVE.

Il est difficile d'empêcher un ennemi entreprenant, et qui a la supériorité du nombre, de passer une rivière ; mais on peut être informé de son passage assez à temps pour le combattre avant qu'il ait réuni ses forces.

Le chef de l'armée défensive doit faire reconnaître soigneusement la rivière, il doit établir sur différens points de son cours des détachemens destinés à surveiller les mouvemens de l'ennemi ; il faut en outre que le gros de l'armée soit concentré dans une ou deux positions peu éloignées des points où il est le plus vraisemblable que l'ennemi tentera de passer : ces positions se nomment positions centrales. S'il existe sur la rivière

des ponts ou des gués, c'est là qu'il est nécessaire d'exercer une active surveillance. Des renseignemens exacts doivent être recueillis sur tous les moyens de passage, tels que bacs, bateaux, etc., dont l'ennemi peut disposer.

Des Ponts.

Lorsqu'on a peu de troupes, et qu'on est forcé de garder une défensive presque absolue, il faut détruire les ponts qui ne sont pas fortifiés. Quelquefois des motifs puissans, quoique étrangers aux considérations militaires, empêchent de prendre cette précaution à l'avance; alors, on se borne à faire les préparatifs nécessaires, pour qu'à l'approche de l'ennemi la communication d'une rive à l'autre puisse être rompue en peu de momens.

Ces préparatifs ne dispensent pas de couvrir le pont par des tambours et des barricades, et d'affecter une garde à sa défense. Lorsqu'on veut conserver indéfiniment l'usage du pont, on y construit une tête de pont.

Des Gués.

On gâte les gués avec des abatis, des herses, des chausse-trapes, des planches hérissées de clous; quelquefois on y plante de gros piquets appointés par les deux bouts. Ce moyen est recommandé par plusieurs auteurs. Souvent aussi

on creuse en face des gués, sur le bord de la rivière, des fossés larges et profonds; mais ces obstacles n'arrêtent l'ennemi que bien peu d'instans, lorsqu'il n'y a pas de troupes à portée de les défendre.

Des Bacs, Trailles et Bateaux.

La position des bacs et des trailles est signalée sur le bord des rivières par des culées ou bouts de pont, par des perches, des baraques, ou de petites maisons. Ces moyens de passage, ainsi que tous les bateaux qui se trouvent sur le fleuve, doivent être réunis près de la rive dont on est maître, et coulés bas s'il est à craindre que l'ennemi puisse s'en emparer.

Lieux favorables au passage de l'ennemi.

On établit des postes dans les îles, vis-à-vis les rentrans, en face des confluens, et sur tous les points d'où on découvre le mieux la rive ennemie. De petits ouvrages défendent ces postes. On ouvre des chemins d'un poste à l'autre, et de chaque poste à la position centrale; on construit des batteries sur le prolongement des affluens, où l'on suppose que l'ennemi prépare ses moyens de passage; on élève des épaulemens destinés à couvrir les défenseurs. S'il existe des digues, on les fait servir à ce dernier objet. Enfin,

on fait dans les rentrans, d'un coude à l'autre, des coupures ou retranchemens.

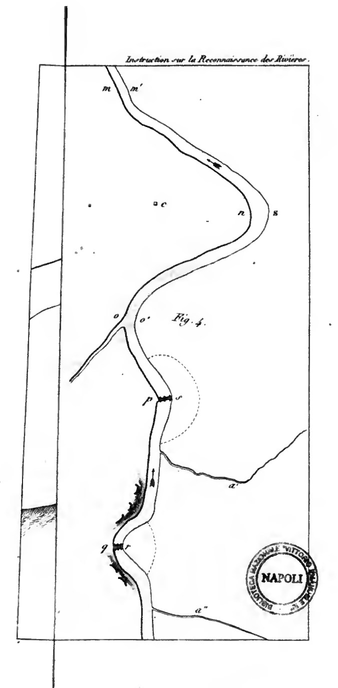
L'ennemi sera réduit, par l'effet de ces mesures, à ne tenter le passage que de vive force, et à faire passer les premières troupes sur des bateaux ou des ponts volans, si la largeur de la rivière excède la bonne portée du canon; si elle est moindre, il pourra construire un pont sous la protection de son artillerie: mais, dans l'un et l'autre cas, on sera averti de son passage.

Si la rivière décrit un arc d'une grande étendue et qui présente sa concavité aux défenseurs, on doit placer près du centre *c* de cet arc (*fig.* 4), la majeure partie des troupes; si elle coule en ligne droite, la position centrale sera moins facile à déterminer.

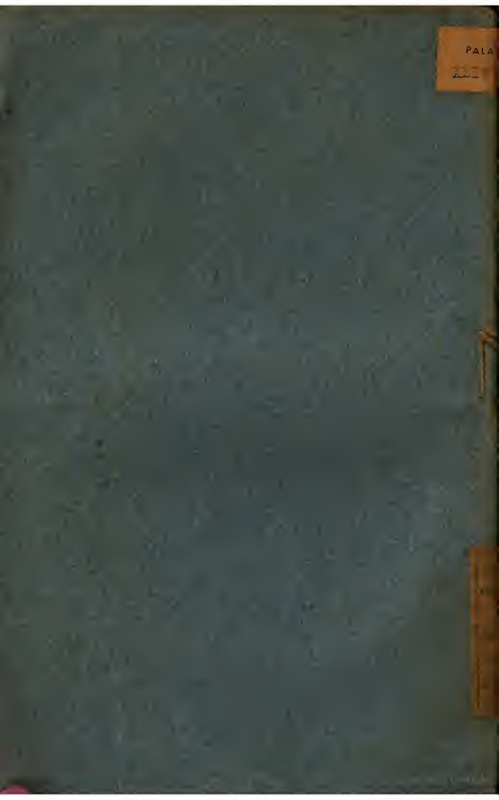
Lorsqu'on ne peut éviter le morcellement des troupes, on facilite leur rassemblement en ouvrant les communications nécessaires. Dans quelques cas, on fortifie la position centrale, et on se détermine à y attendre l'ennemi.

TABLE.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine, n° 2.


m
m'
n
s
c
o
o'
Fig. 4.
p
s
a'
q
r
a''




PALA